



Évaluer l'utilité sociale de son projet et de son organisation

VENDREDI

29 NOVEMBRE 2019

**10H00 - 12H30
13H00 - 17H00***

JURALLIANCE

ARBOIS

**INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL**

1 rue Alfred de Vigny - CS 52107
25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Fax : 03 81 41 61 39
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

**JOURNÉE DE FORMATION
ANIMÉE PAR
ANOUK COQLIN**

Sociologue spécialisée sur les associations
et l'Economie Sociale et Solidaire,
formatrice CAFDES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat formation continue
Caroline VINCEDEAU
caroline.vincendeau@irts-fc.fr
03 81 41 61 14

*de 12h30 à 13h00 le repas sera pris en commun

PROBLÉMATIQUE

La notion d'utilité sociale est devenue progressivement un objet d'expérimentations, de recherches et de débats. En effet, les évolutions récentes au sein du secteur associatif (croissance et professionnalisation de l'emploi associatif, etc.) et dans les modes de régulation entre pouvoirs publics et acteurs de l'ESS (hausse de la commande publique, rationalisation gestionnaire et optimisation des moyens, obligation légale de l'évaluation pour le secteur social et médico-social, loi de juillet 2014 sur l'ESS, etc.) ont contribué à faire émerger des questionnements autour de la spécificité associative par rapport au secteur public et au secteur privé. Quelle est la plus-value du service rendu à la collectivité par les associations, et plus globalement par les acteurs de l'ESS, développant des activités économiques, y compris dans un champ concurrentiel ?

Pour répondre à cet enjeu de reconnaissance du double encastrement politique et économique des associations et acteurs de l'ESS, ont été lancées depuis les années 2000 des démarches de valorisation et d'évaluation de l'utilité sociale. L'objectif est de rendre visible, de mettre en valeur l'ensemble des effets positifs multiples, directs et indirects, induits par une organisation sur des populations et des territoires (lien social, cohésion territoriale, création de richesses et de services, éducation, santé, droits culturels, etc).

L'intérêt de ce type de démarche est multiple : redonner du sens à l'action, favoriser une démarche de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes, communiquer auprès des partenaires et financeurs sur la spécificité de son action. Il s'agit tout particulièrement de sortir des indicateurs de gestion classique pour se référer à des indicateurs alternatifs, conçus par les acteurs du projet (usagers, salariés, partenaires, etc.) et pertinents par rapport aux réalités du terrain.

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de la notion d'utilité sociale : origines du concept, définitions, débats actuels.
- Comprendre l'intérêt d'une évaluation de l'utilité sociale d'une organisation et les conditions requises pour une démarche réussie
- Se familiariser avec différentes méthodologies d'évaluation de l'utilité sociale d'une organisation

CONTENUS

- Une perspective historique de la notion d'utilité sociale
- L'approche pluridimensionnelle de la notion d'utilité sociale à partir d'exemples concrets : dimensions sociale, sociétale, économique, territoriale, environnementale, culturelle, politique, lien entre fonctionnement interne et effets externes induits, etc.
- Présentation de différentes méthodologies d'évaluation de l'utilité sociale : méthodes quantitatives et qualitatives, construction des indicateurs.
- Exercice pratique avec les participants : co-construction d'un référentiel d'évaluation permettant la valorisation de l'utilité sociale d'une organisation

LIEUX / TARIFS

Juralliance

9 rue Chauvin

39602 ARBOIS

175€ repas compris

Cette journée est organisée en partenariat avec Juralliance



Cette journée est une formation éligible au BFA